

DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019



LES TROPHÉES DES JUGES, ARBITRES ET OFFICIEL(LE)S 2018

Sur proposition de leur club peut être nommé(e)s des juges, arbitres et officiel(le)s Saint-Paulois(es) fortement investi(e)s et ayant officié au niveau international, national et/ou régional (niveau à justifier) et permettant ainsi le développement qualitatif de l'arbitrage de leur discipline - **1 par club**.

Pour que les candidatures soient recevables, les juges, arbitres et officiel(le)s doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2018 et 2019 ;
- juger une discipline sportive **reconnue par le Ministère des Sports** ;
- **joindre une copie du diplôme officiel d'arbitre, juge ou officiel(le)**.

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur de l'OMS de Saint-Paul qui statuera.

LE CLUB - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

Nom de l'association : _____

Président(e) : _____

Référent(e) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Disciplines sportives : _____

DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019



LE JUGE, ARBITRE, OFFICIEL(LE) - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Equipe(s)/athlète(s)
entraîné(e)(s) en 2018 :

Discipline sportive :

Informations

complémentaires :

- palmarès 2018 en tant qu'arbitre, juge ou officie(le) ;
- palmarès 2018 en tant que sportif ;
- investissement dans le club et dans la/les discipline(s) représentée(s) ;
- diplôme(s)

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer :

Office Municipal des Sports de Saint-Paul

- **adresse postale** : 165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

- **e-mail** : contact@oms-saintpaul.re

Attention : les associations sportives saint-pauloises proposant des candidats doivent être affiliées à l'OMS de Saint-Paul en 2018 et 2019. **Bulletin d'adhésion 2019** disponible sur notre site internet :

www.oms-saintpaul.re